

Communauté Urbaine de Strasbourg

Commune d'ECKWERSHEIM

Département du Bas-Rhin

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

POS révisé	:	24 avril 1987
Modification n° 1	:	18 décembre 1992
Mise à jour n° 1	:	29 janvier 1996
Mise à jour n° 2	:	12 juin 1996
Modification n° 2	:	20 décembre 1996
Mise à jour n° 3	:	17 décembre 1999
Modification n° 3	:	18 mai 2001
Modification n° 4	:	16 septembre 2005
Mise à jour n° 4	:	16 août 2006
Mise en compatibilité n° 1 :		janvier 2008
Modification n° 5	:	5 mars 2010
Modification n° 6	:	28 janvier 2011

Janvier 2011

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN ARES
	A. - <u>LES VOIES PUBLIQUES</u> 1. <u>LES VOIES NOUVELLES</u>		
A1	TGV Est Européen	Etat (SNCF)	4307,5
A2	Grand contournement Ouest de Strasbourg - Emprise 100 mètres	Etat	1362
A3	Opération supprimée Modification n°6	-	-
A4	Cheminement piétons entre la rue de l'Hippodrome et la rue du Presbytère incluant l'assiette du chemin rural - Emprise 3 mètres	CUS	14,10
A5	Desserte de la zone INA5 à partir de la rue d'Olwisheim (au Nord) - Emprise 10 mètres	CUS	7,1
A6	Desserte de la zone INA5 à partir de la rue des Champs (au Sud) - Emprise 10 mètres	CUS	43
A7	Desserte de la zone INA2 à partir de la rue du Cimetière - Emprise 7 mètres	CUS	2,2
A8	Cheminement pour piétons entre la rue du Cimetière et la rue Albert Schweitzer incluant l'assiette du chemin rural - Emprise 3 mètres	CUS	8,00
A9	Desserte de la zone INA4 à partir de la rue des Fleurs prolongée - Emprise 8 mètres	CUS	6,80

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN ARES
A10	Desserte de la zone IINA1 à partir de la rue du Général Leclerc, incluant l'assiette de ce chemin - Emprise 8 mètres	CUS	1,66
A11	Création d'une voie verte, route d'Olwisheim - Emprise 3,50 mètres	CUS	16
A12	Voie de desserte de la zone INAx1 à partir du giratoire de la RD 1063. - Emprise 10 mètres	CUS	28
A13	Voie de desserte de la zone INA2 depuis la rue de Hoerdt - Emprise moyenne 6 mètres	CUS	8
Total A. - 1. Les voies nouvelles			5804,36
2. <u>LES ELARGISSEMENTS</u>			
B1	Aménagement de la rue de Hoerdt - Emprise 12 mètres	CUS	2,33
B2	Aménagement d'un tronçon de la rue Albert Schweitzer - Emprise 8 mètres	CUS	3,45
B3	Aménagement de la rue du Cimetière (tronçon Est) - Emprise 8 mètres	CUS	6,15
B4	Aménagement de la rue des Champs - Emprise 8 mètres	CUS	0,86
B5	Aménagement du tronçon Ouest de la rue du Moulin - Emprise 8 mètres	CUS	3,06
B6	Aménagement de la rue de la Tuilerie - Emprise 8 mètres	CUS	1,00

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN ARES
B7	Elargissement de la rue de la Colline à partir de la rue de la Tuilerie, incluant l'assiette du chemin d'exploitation - Emprise 6 mètres	CUS	0,68
B8	Elargissement de la rue de la Schlitt - Emprise 6 mètres	CUS	1,39
B9	Aménagement du tronçon Nord de la rue de Niefern - Emprise 8 mètres	CUS	2,56
B10	Aménagement du tronçon Ouest de la rue des Jardins - Emprise 6 mètres	CUS	3,62
B11	Aménagement du tronçon Ouest de la rue de Vendenheim - Emprise 8 mètres	CUS	2,03
B12	Aménagement du tronçon Est de la rue du Ruisseau - Emprise 8 mètres	CUS	1,70
B13	Aménagement de la rue de la Petite Montée (tronçon au Nord de la rue de l'Ecluse) - Emprise 8 mètres	CUS	2,54
B14	Aménagement de la rue de l'Ecluse - Emprise 8 mètres	CUS	1,95
B15	Aménagement du tronçon Est de la rue des Fleurs - Emprise 8 mètres	CUS	2,9
B16	Aménagement de la rue du Canal - Emprise 8 mètres	CUS	7,15

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN ARES
B17	Aménagement de la rue des Prés - Emprise 8 mètres	CUS	1,25
B18	Aménagement d'un ouvrage de voirie en entrée d'agglomération, sur la RD 226	CUS	12,27
Total A. - 2. Les élargissements			56,89
B. - <u>LES OUVRAGES PUBLICS</u> 1. <u>D'INFRASTRUCTURE</u> Néant			
2. <u>DE SUPERSTRUCTURE</u> a) secteur I - Education et formation Néant b) secteur II - Santé Néant c) secteur III - Equipements socio-culturels			
C1	Réserve de terrain pour extension du groupe scolaire et création d'aires de jeux et de parkings	Commune	66,73
TOTAL B. LES OUVRAGES PUBLICS			66,73
C. - <u>LES INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL</u>			
C2	Extension du cimetière vers l'Est	Commune	16,33
C3	Zone réservée aux sports et loisirs, et aux ateliers municipaux	Commune	1074,40
C4	Création d'un parking et d'une voie d'accès	Commune	9,72

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE EN ARES
C5	Aménagement d'un espace public à proximité du ruisseau et d'un chemin d'accès depuis la rue de l'Herbe	Commune	8,39
C6	Espace réservé pour l'accès aux berges du Muehlbach, pour permettre l'entretien du cours d'eau et la création d'éléments de renaturation des berges (végétation « ripisylve »).	CUS	1,94
	TOTAL C. LES INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL		1110,78